

Manifester en France, c'est risquer de finir en prison

Category: Droits - libertés

écrit par jmfouquer | 21 avril 2015

Le droit à manifester est un droit non négociable. Mais ce qui se dessine localement, c'est une société construite sur la criminalisation des luttes sociales et politiques.

Il plane dans ce pays une atmosphère bien étrange. Quoi que l'on puisse penser du douteux cortège de tête de la mobilisation fleuve ayant défilé dans les rues de Paris, le 11 janvier, après les attentats contre Charlie Hebdo et l'Hyper Cacher de Vincennes, ce sont bien quatre millions de personnes qui ont choisi de manifester pour dire leur rejet des attentats et leur attachement à un certain nombre de valeurs démocratiques. Comme le notaient alors les correspondants de la presse internationale, c'est au travers de la «manif», sorte de paradigme hexagonal de l'expression collective, que les Français avaient décidé d'exprimer leur émoi. Hollande et son gouvernement, eux, jouaient la carte de l'émotion et de la responsabilité, n'hésitant pas à se présenter comme les hérauts de la liberté d'expression. Mais celle-ci, en France, avant comme après ce défilé historique, n'est pas un étalon universel, loin de là. Il existe des territoires et des villes où manifester peut conduire derrière les barreaux.

Que ce soit à Notre-Dame-des-Landes, à Sivens, à Nantes, à Lyon ou à Toulouse, ce n'est pas tous les jours le 11 janvier. Manifester oui, mais pas pour saluer la mémoire du jeune militant écologiste tué par un tir de grenade de la gendarmerie, Rémi Fraisse, dans la nuit du 25 au 26 octobre. Manifester oui, mais pas contre la série de violences policières commises par la suite à l'occasion de plusieurs manifestations interdites en préfecture. Manifester oui, mais pas contre l'interdiction de manifester elle-même. Ces

interdictions qui se sont répétées sur l'ensemble du territoire sont une atteinte grave et révoltante à un droit démocratique fondamental. Nombreux sont celles et ceux qui, en novembre, n'ont pas accepté les diktats vigipiratesques et les arrêtés préfectoraux. Des dizaines ont alors été arrêtés, gardés à vue, déférés devant la justice et souvent condamnés. Qui à une peine de sursis et une amende, qui à une peine de prison ferme. C'est le cas de Gaëtan, étudiant toulousain en histoire de l'art au Mirail, militant politique et syndical, arrêté en marge de la manifestation interdite du 8 novembre. En première instance, il a écopé d'une peine de prison avec sursis et d'une amende. En appel, le juge a choisi d'aggraver la sentence, en le condamnant à six mois de prison, dont deux fermes.

Bien sûr la justice officielle sait toujours trouver des motifs pour transformer une résistance politique en un crime de droit commun, en inventant des chefs d'inculpation et en faisant témoigner ses propres policiers. La justice officielle, d'ailleurs, leur en sait gré puisqu'elle sait être reconnaissante avec eux, lorsqu'ils sont les auteurs de «bavures». Clémentine avec les meurtriers de Malik, de Zyed ou de Bouna (le verdict sera rendu en mai), jamais condamnés à de la prison ferme, elle est impitoyable avec celles et ceux qui revendiquent le droit élémentaire de dire leur opposition à la société telle qu'elle est organisée, ou aux politiques telles qu'elles sont menées. Ce qui se renforce et se dessine localement, à partir de manifestation, piquet de grève ou mobilisation, c'est une société construite sur la criminalisation des luttes sociales et politiques, dont on peut craindre, si l'on n'y prend garde, qu'elle ne devienne le lot commun dans tout le pays. Aujourd'hui à Toulouse, sorte de ville-laboratoire, la moindre mobilisation revêtant une dimension un tant soit peu politique, féministe, antiraciste ou de solidarité internationale avec le peuple palestinien est encadrée, lorsqu'elle n'est pas interdite, comme si le moindre acte militant public portait en lui le germe du «terrorisme». Dans son message de soutien à Gaëtan, Erri De Luca souligne

combien «le droit à manifester est un droit non négociable». Il en sait quelque chose. «Pas de prison pour Gaëtan et tous les condamnés pour avoir manifesté», tel est le nom de la campagne actuellement menée pour dénoncer toutes ces atteintes, auxquelles on voudrait nous habituer, aux libertés démocratiques élémentaires. Nous nous associons ici à ce refus et témoignons de notre solidarité à son égard et à celui des autres condamnés après les manifestations contre les violences policières. Nous invitons chacune et chacun, en conscience, à mesurer la gravité de la situation actuelle.

Parmi les signataires : Marc Abélès, anthropologue, directeur de recherches au EHESS et CNRS ; Gilbert Achcar, professeur, Université de Paris-8 et SOAS, Université de Londres ; Tariq Ali, écrivain et réalisateur ; Etienne Balibar, professeur émérite, Université de Paris-Ouest ; Ludivine Bantigny, historienne, maître de conférences, Université de Rouen ; Emmanuel Barot, philosophe, maître de conférence HDR, Université Jean Jaurès/Mirail de Toulouse ; Enzo Traverso, historien, Cornell University ; Michel Broué, mathématicien, Professeur, Université Paris-Diderot ; Sébastien Budgen, éditeur ; Judith Butler, philosophe, Université de Berkeley, Californie ; Vincent Charbonnier, ingénieur d'études, IFÉ- ENS de Lyon ; Anne Clerval, maître de conférences en géographie, Université Paris-Est Marne-la-Vallée ; Alexis Cukier, docteur en philosophie, ATER, Université de Poitiers ; Sonia Dayan-Herzbrun, sociologue, professeure émérite, Université Paris Diderot-Paris 7 ; Jean-Numa Ducange, historien, maître de conférences, Université de Rouen ; Cédric Durand, économiste, Université Paris 13 ; Franck Fischbach, philosophe, professeur à l'Université de Strasbourg ; Geneviève Fraisse, philosophe, directrice de recherche émérite, CNRS ; Bernard Friot, sociologue et économiste, Université de Paris-Ouest ; Franck Gaudichaud, maître de conférences en Civilisation hispano-américaine, Université Grenoble-Alpes ; Barbara Glowczewski, anthropologue, directrice de recherches au CNRS et Collège de France ; Fabien Granjon, sociologue, professeur, Université Paris 8 ; Razmig Keucheyan, sociologue, maître de conférences,

Paris Sorbonne-Paris IV ; Stathis Kouvélakis, philosophe, King's College, Londres ; Ken Loach, réalisateur ; Frédéric Lordon, économiste, CNRS ; Michael Lowy, philosophe, CNRS ; Olivier Neveux, historien d'art, professeur, Université Lyon 2 ; Ugo Palheta, maître de conférences en sciences de l'éducation, Université Lille-3 ; Willy Pelletier, sociologue, Université de Picardie ; Paul B. Preciado, philosophe, Université de New York ; Jacques Rancière, philosophe, professeur émérite, Université Paris 8 ; Kristin Ross, professeure de littérature comparée, New York University ; Valentin Schaepelynck, maître de conférences en sciences de l'éducation, Université Paris 8 ; Guillaume Sibertin-Blanc, philosophe, maître de conférences HDR, Université Jean Jaurès/Mirail, Toulouse ; Eduardo Viveiros de Castro, anthropologue, Museo Nacional, Rio de Janeiro ; Slavoj Žižek, philosophe, Université de Ljubljana, Slovénie.

Des rassemblements sont prévus ce vendredi : à Paris, place Saint Michel, à 18h30 et à Toulouse, place Jean Jaurès, à 18h.